

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00250

Numéro SIREN : 453 136 640

Nom ou dénomination : AP BRETIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2024 sous le numéro de dépôt 20209

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'associé unique,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision d'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP BRETIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, sur la base de notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2022

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré BK&A
Groupe Saint-Honoré Partenaires


Xavier Groslin
Associé

COMPTES ANNUELS

AP BRETIGNY

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaures 92813 PUTEAUX CEDEX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	51 093	158 460	167 689
Installations techniques, matériel	114 944	103 648	11 296	15 555
Autres immobilisations corporelles	449 373	432 360	17 013	27 570
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	587 101	186 769	210 814
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	28 799	0	28 799	28 799
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	29 099	0	29 099	29 099
Total Actif Immobilisé (II)	1 022 022	606 155	415 868	439 913
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	130 759	123 943	6 817	7 208
Autres créances	4 707 569	0	4 707 569	4 310 445
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	4 838 328	123 943	4 714 386	4 317 653
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	40 440	0	40 440	10 051
TOTAL Disponibilités	40 440	0	40 440	10 051
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	4 878 768	123 943	4 754 826	4 327 704
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 900 790	730 097	5 170 693	4 767 617

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	3 800	3 800
Report à nouveau	4 039 543	3 702 243
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	376 482	337 300
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 457 825	4 081 343
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	42 071	42 071
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	42 071	42 071
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	2 187
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	2 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 632	22 392
Dettes fiscales et sociales	3 776	20 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	647 389	599 163
TOTAL Dettes d'exploitation	670 797	642 015
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	670 797	644 203
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 170 693	4 767 617

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	450 000	0	450 000	450 000
Chiffres d'affaires nets	450 000	0	450 000	450 000
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 105	1 366
Autres produits			44	1
Total des produits d'exploitation (I)			457 150	451 367
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			35 601	38 475
Impôts, taxes et versements assimilés			2 509	24 446
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		24 045	27 682
	immobilisations Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			185	0
Total des charges d'exploitation (II)			62 340	90 603
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			394 810	360 764
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			142 984	130 038
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			142 984	130 038
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilés			19 469	18 000
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			19 469	18 000
RÉSULTAT FINANCIER			123 514	112 038
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			518 324	472 803

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	960	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	960	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-960	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	140 882	135 502
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	600 133	581 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	223 651	244 104
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	376 482	337 300

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETIGNY poursuit son activité de maison de retraite située à : Puteaux.

Malgré la pandémie et grâce à sa résilience, la société a globalement maintenu son activité. Des surcoûts (équipements de protection individuelle, primes au personnel, etc...) ont été encourus et en partie compensés par les différents systèmes de compensation mis en place par les autorités

« Crise sanitaire Covid 19 :

Tout au long de l'année 2021, la société a continué à déployer des protocoles et des procédures en fonction de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et des recommandations des autorités sanitaires. La société a également maintenu les commandes du matériel de protection nécessaire (masques, solution hydro-alcoolique...) pour faire face à la pandémie et limiter le plus possible la propagation du virus, tout en protégeant les résidents/patients ainsi que les collaborateurs de la société.

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7, 21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'hypothèse de continuité d'exploitation repose notamment sur l'homologation du contrat de crédits signé par ORPEA avec les banques le 13 juin 2022 et homologué par le Tribunal de Commerce spécialisé de Nanterre le 10 juin 2022.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2021, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

**INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			219 054	0	0
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 552	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			114 944	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	190 849	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			773 869	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			29 099	0	0
TOTAL (IV)			29 099	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 022 022	0	0
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	209 552	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	114 944	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	190 849	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	773 869	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	29 099	0
TOTAL (IV)		0	0	29 099	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 022 022	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	41 863	9 229	0	51 093		
Installations techniques, matériels et outillages		99 389	4 259	0	103 648		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	244 790	7 750	0	252 540		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	177 014	2 807	0	179 821		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		563 055	24 045	0	587 101		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		582 109	24 045	0	606 155		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres		0		0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
Petits matériels et fournitures	0	0
En-cours immobiliers	0	0
	-	-

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	4 838 628	4 449 001
- Créances à plus d'1 an	28 799	28 799
	4 867 427	4 477 800
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	29 099	29 099
- Clients et comptes rattachés	130 759	138 255
- Créances fiscales et sociales	3 793	3 732
- Groupe et associés	4 703 776	4 306 713
- Débiteurs divers	0	0
- Charges constatées d'avance	0	0
	4 867 427	4 477 800

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	670 797	644 203
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	0
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	670 797	644 203
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	2 187
- Fournisseurs et comptes rattachés	19 632	22 392
- Dettes fiscales et sociales	3 776	20 460
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
- Groupe et associés	645 849	597 580
- Dettes diverses	1 540	1 584
- Produits constatés d'avance	0	0
	670 797	644 203

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2021
V.M.P ET SICAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour info solde balance

0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000,00	3 800	

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2020	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2021
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE	3 702 243 337 300	337 300 (337 300)	376 482		4 039 543 376 482
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST PROV. REGLEMENTEE	0 0		0	0	0 0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 081 343	0	376 482	0	4 457 825

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	42 071	0	0	42 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	42 071	0	0	42 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	131 048	0	7 105	123 943
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	131 048	0	7 105	123 943
TOTAL GENERAL (I + II + III)	173 119	0	7 105	166 014
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	7 105	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 632
Fournisseurs - FNP	19 632
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions pour primes	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
	0
TOTAL	19 632

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA SA	2 205 362		65 514		
CLINEA SAS	144 864		4 492		
DOMEA		4 714		146	
DOUCE FRANCE SANTE		10 083		312	
TCP DEV		309 932		9 610	
AGE PARTENAIRES	2 202 291		68 288		
SARL NIORT 94		262 220		7 574	
SARL SIGNY L'ABBAYE	145 481		4 511		
BON AIR SARL	5 777		179		
RESIDENCE ATHENA		41 430		1 285	
LA VILLA DES AINES		17 470		542	
TOTAL	4 703 775	645 849	142 984	19 469	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GRUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	450 000	450 000	0%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	450 000	450 000	0%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	450 000	450 000	0%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Frais financiers intra-groupe	19 469	18 000
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	19 469	18 000

Pour info Solde balance 19 469,38 17 999,56

Nature des produits	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Produits financiers intra-groupe	142 984	130 038
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	0
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	142 984	130 038

Pour info Solde balance 142 983,80 130 037,86

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Pénalités et amendes non déductibles	960	0
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	0	0
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	960	0

Pour info Solde balance

960,00

0,00

Nature des produits	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	0	0

Pour info Solde balance

0,00

0,00

Transfert de charge**TRANSFERT DE CHARGES**

Nature des transferts	Valeur	Valeur
	31/12/2021	31/12/2020
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	0
Remboursement de prévoyance	0	0
Remboursement de formation	0	0
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	0	0

*Pour info Solde balance**0,00**0,00*

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

[illegible]

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	518 324	-141 143
Résultat exceptionnel	-960	261
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	517 364	-140 882

Effectifs moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	Effectif moyen global
Effectif	N	N	N
Effectif			0
TOTAL	0	0	0

L'effectif moyen du personnel est de :

0

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2021 est de : 15 992 €

Le montant comptabilisé correspondant est de :
Pour le CAC : 11 026 €.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Contexte de crise et mesures destinées à favoriser une sortie de crise

Depuis fin janvier 2022, et suite à la publication d'un livre contenant des allégations de dysfonctionnements sur le Groupe ORPEA auquel appartient la société, la nouvelle Direction générale du groupe a pris des mesures visant à renforcer le contrôle interne.

La Direction de la société n'a à la date d'arrêté des comptes connaissance d'aucun événement de nature à impacter de manière significative les comptes annuels au 31/12/21.

Nouveau financement et conciliation

ORPEA a conclu le 13 mai 2022 un accord de principe avec ses principaux partenaires bancaires (BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Groupe BPCE, La Banque Postale et Société Générale, ensemble, les « Banques »).

Cet accord de principe avec les Banques répond aux enjeux du contexte actuel d'incertitudes qui pèse sur ORPEA ainsi qu'à un accès fermé aux marchés financiers et au ralentissement du programme de cessions d'actifs immobiliers initialement envisagé. Cet accord permettra à ORPEA de financer les besoins de trésorerie de la société.

Cet accord de principe a fait l'objet d'un contrat de crédits signé avec les banques le 13 juin 2022 et d'un protocole de conciliation, incluant le contrat de crédits correspondant, homologué par le Tribunal de commerce spécialisé de Nanterre le 10 juin 2022.

AP BRETIGNY
SAS au capital de 38 000 euros
Siège Social : 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex
453 136 640 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 13 SEPTEMBRE 2022

(... / ...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 376 482 euros, au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

(... / ...)



Pour extrait certifié conforme

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AP BRETIGNY

Société par Actions Simplifiée

12, rue Jean Jaurès
92813 Puteaux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'associé unique,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision d'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AP BRETIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, sur la base de notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2022

Le commissaire aux comptes
Saint-Honoré BK&A
Groupe Saint-Honoré Partenaires


Xavier Groslin
Associé

COMPTES ANNUELS

AP BRETIGNY

Société par actions simplifiée

12 Rue Jean Jaures 92813 PUTEAUX CEDEX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	9 674	9 674	0	0
Fonds commercial	200 000	0	200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles	9 380	9 380	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	219 054	19 054	200 000	200 000
Terrains	0	0	0	0
Constructions	209 552	51 093	158 460	167 689
Installations techniques, matériel	114 944	103 648	11 296	15 555
Autres immobilisations corporelles	449 373	432 360	17 013	27 570
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	773 869	587 101	186 769	210 814
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	28 799	0	28 799	28 799
Autres immobilisations financières	300	0	300	300
TOTAL immobilisations financières	29 099	0	29 099	29 099
Total Actif Immobilisé (II)	1 022 022	606 155	415 868	439 913
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	130 759	123 943	6 817	7 208
Autres créances	4 707 569	0	4 707 569	4 310 445
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	4 838 328	123 943	4 714 386	4 317 653
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:	40 440	0	40 440	10 051
Disponibilités	40 440	0	40 440	10 051
TOTAL Disponibilités	40 440	0	40 440	10 051
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	4 878 768	123 943	4 754 826	4 327 704
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 900 790	730 097	5 170 693	4 767 617

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 38 000	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	3 800	3 800
Report à nouveau	4 039 543	3 702 243
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	376 482	337 300
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 457 825	4 081 343
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	42 071	42 071
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	42 071	42 071
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	2 187
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	2 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 632	22 392
Dettes fiscales et sociales	3 776	20 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	647 389	599 163
TOTAL Dettes d'exploitation	670 797	642 015
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	670 797	644 203
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 170 693	4 767 617

Compte de résultat (Partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	450 000	0	450 000	450 000
Chiffres d'affaires nets	450 000	0	450 000	450 000
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 105	1 366
Autres produits			44	1
Total des produits d'exploitation (I)			457 150	451 367
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			35 601	38 475
Impôts, taxes et versements assimilés			2 509	24 446
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		24 045	27 682
	immobilisations Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			185	0
Total des charges d'exploitation (II)			62 340	90 603
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			394 810	360 764
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			142 984	130 038
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			142 984	130 038
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilés			19 469	18 000
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			19 469	18 000
RÉSULTAT FINANCIER			123 514	112 038
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			518 324	472 803

Compte de résultat (Partie 2)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	960	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	960	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-960	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	140 882	135 502
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	600 133	581 405
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	223 651	244 104
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	376 482	337 300

ANNEXE

Faits importants de la période

(Décret 83-1020, Article 24)

La société AP BRETIGNY poursuit son activité de maison de retraite située à : Puteaux.

Malgré la pandémie et grâce à sa résilience, la société a globalement maintenu son activité. Des surcoûts (équipements de protection individuelle, primes au personnel, etc...) ont été encourus et en partie compensés par les différents systèmes de compensation mis en place par les autorités

« Crise sanitaire Covid 19 :

Tout au long de l'année 2021, la société a continué à déployer des protocoles et des procédures en fonction de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et des recommandations des autorités sanitaires. La société a également maintenu les commandes du matériel de protection nécessaire (masques, solution hydro-alcoolique...) pour faire face à la pandémie et limiter le plus possible la propagation du virus, tout en protégeant les résidents/patients ainsi que les collaborateurs de la société.

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce, Article 9-11 - Décret 83-1020, Articles 7, 21 et 24)

La société applique les dispositions du règlement ANC n°2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'hypothèse de continuité d'exploitation repose notamment sur l'homologation du contrat de crédits signé par ORPEA avec les banques le 13 juin 2022 et homologué par le Tribunal de Commerce spécialisé de Nanterre le 10 juin 2022.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cas où les immobilisations incorporelles sont composées de fonds de commerce, ils sont relatifs à des autorisations de lits. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test consiste à comparer la valeur comptable à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'établissement.

L'actualisation est réalisée pour ces tests à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe ORPEA, représentatif du taux du secteur, et la valeur terminale est déterminée en appliquant un taux de croissance perpétuel évalué en fonction des perspectives de croissance de la société au regard du potentiel d'évolution de son secteur d'activité,

- Le cas échéant, valeur de cession, nette des coûts de sortie.

Si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de ces deux valeurs, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Le mode d'amortissement retenu par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité prévue de chaque immobilisation ou de chacun des composants ayant des durées d'utilité distinctes selon les critères suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :	Linéaire	12 à 60 ans
Installations techniques :	Linéaire	3 à 10 ans
Autres :	Linéaire	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

A ce poste sont comptabilisées, le cas échéant, les valeurs des titres détenus dans le capital d'autres sociétés.

Les valeurs retenues sont, soit les valeurs d'acquisition, soit les valeurs d'apport.

Des provisions pour dépréciation des titres sont comptabilisées le cas échéant lorsque les valeurs d'utilité deviennent inférieures aux valeurs d'actif.

La valeur d'utilité est appréciée selon l'évaluation de chaque filiale, y compris la valeur de fonds de commerce de celle-ci. Ce dernier élément est calculé selon une méthode multicritères fondée sur les paramètres suivants :

- La qualité de l'établissement ;
- Le niveau d'activité de l'établissement ;
- La rentabilité de son exploitation ;

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières, valorisées au : 31/12/2021, sont constituées le cas échéant par :

- Le compte prêt 1% logement,
- Le compte dépôts et cautionnements.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode des coûts historiques et sont composés de différents stocks de consommables.

EN-COURS IMMOBILIER

Les en-cours immobiliers correspondent aux stocks de charges foncières et de constructions détenus par la société afin d'accompagner son développement.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition et/ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts de production comprennent les charges directes de production ainsi que les frais financiers directement attribuables à la production de l'ensemble immobilier.

Les programmes immobiliers en cours de développement sont appelés à être cédés :

- Soit à des tiers,
- Soit à des organismes de crédit bail.

Le déstockage des biens immobiliers est enregistré au poste "production stockée".

Le cas échéant, les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients ont été, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur estimée d'inventaire était inférieure à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. L'ancienneté des créances et un défaut de paiement au terme habituel du débiteur constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Sur la base de l'expérience passée, les taux de dépréciation des créances sont habituellement les suivants :

Résidents bénéficiant de l'aide sociale :

Créances supérieures à 3 ans :	100%
Créances supérieures à 2 ans :	50%

Autres résidents :

Créances supérieures à 1 an :	100%
Créances comprises entre 6 mois et 1 an :	50%

PROVISIONS

La société constate une provision lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, que la perte ou le passif en découlant est probable et qu'elle peut être raisonnablement évaluée.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions pour litiges sociaux sont évaluées par la direction des affaires sociales en fonction des risques encourus par la société et de l'état d'avancement des procédures en cours.

Les provisions pour litiges fiscaux sont évaluées par la direction financière après revue intégrale des contrôles en cours

Le cas échéant, une provision peut être constituée sur certaines participations en fonction de la position de leur situation nette à la clôture de l'exercice et des engagements envers la société.

**INFORMATIONS BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			219 054	0	0
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 552	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			114 944	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	258 524	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	190 849	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			773 869	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			29 099	0	0
TOTAL (IV)			29 099	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 022 022	0	0
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	219 054	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	209 552	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	114 944	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	258 524	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	190 849	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	773 869	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	29 099	0
TOTAL (IV)		0	0	29 099	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	1 022 022	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 054	0	0	19 054		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	41 863	9 229	0	51 093		
Installations techniques, matériels et outillages		99 389	4 259	0	103 648		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	244 790	7 750	0	252 540		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	177 014	2 807	0	179 821		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		563 055	24 045	0	587 101		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		582 109	24 045	0	606 155		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres		0		0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Informations sur les comptes de bilan

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participations	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0
	0	0

STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
Petits matériels et fournitures	0	0
En-cours immobiliers	0	0
	-	-

CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Créances à 1 an au plus	4 838 628	4 449 001
- Créances à plus d'1 an	28 799	28 799
	4 867 427	4 477 800
<i>Ventilation par nature</i>		
- Immobilisations financières	29 099	29 099
- Clients et comptes rattachés	130 759	138 255
- Créances fiscales et sociales	3 793	3 732
- Groupe et associés	4 703 776	4 306 713
- Débiteurs divers	0	0
- Charges constatées d'avance	0	0
	4 867 427	4 477 800

DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Eléments	31/12/2021	31/12/2020
<i>Ventilation par échéance</i>		
- Dettes à 1 an au plus	670 797	644 203
- Dettes à plus d'1 an et moins de 5 ans	0	0
- Dettes à plus de 5 ans	0	0
	670 797	644 203
<i>Ventilation par nature</i>		
- Emprunts et dettes financières	0	2 187
- Fournisseurs et comptes rattachés	19 632	22 392
- Dettes fiscales et sociales	3 776	20 460
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
- Groupe et associés	645 849	597 580
- Dettes diverses	1 540	1 584
- Produits constatés d'avance	0	0
	670 797	644 203

Autres informations

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

TITRES DETENUS	Valeur 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Provisions	Valeur 31/12/2021
V.M.P ET SICAV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour info solde balance

0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Capital social	Nombres d'actions	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES	38 000	3 800	10
TITRES EMIS			
TITRES REMBOURSES			
CAPITAL SOCIAL FIN D'EXERCICE	38 000,00	3 800	

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur 31/12/2020	Affectation du Résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/2021
CAPITAL	38 000				38 000
PRIMES ET RESERVES	3 800	0			3 800
REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE	3 702 243 337 300	337 300 (337 300)	376 482		4 039 543 376 482
DIVIDENDES		0			
SUBVENTION D'INVESTIST PROV. REGLEMENTEE	0 0		0	0	0 0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 081 343	0	376 482	0	4 457 825

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	42 071	0	0	42 071
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	42 071	0	0	42 071
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	131 048	0	7 105	123 943
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	131 048	0	7 105	123 943
TOTAL GENERAL (I + II + III)	173 119	0	7 105	166 014
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	7 105	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 632
Fournisseurs - FNP	19 632
DETTES FISCALES ET SOCIALES	0
Provisions congés	0
Provisions pour primes	0
Provisions charges sociales s/ congés à payer	0
Autres charges sociales à payer	0
Provisions taxe professionnelle	0
Provisions taxe foncière	0
Autres charges fiscales à payer	0
AUTRES DETTES	0
Divers - Charges à payer	0
	0
TOTAL	19 632

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	0
Clients - Facture à établir	0
AUTRES CREANCES	0
Fournisseurs - RRR à obtenir	0
Organismes sociaux - Produits à recevoir	0
Etat - Produits à recevoir	0
Divers - Produits à recevoir	0
TOTAL	0

Informations relatives aux parties liées

Entités	Autres Créances	Autres dettes	Produits financiers	Charges financières	Dividendes
ORPEA SA	2 205 362		65 514		
CLINEA SAS	144 864		4 492		
DOMEA		4 714		146	
DOUCE FRANCE SANTE		10 083		312	
TCP DEV		309 932		9 610	
AGE PARTENAIRES	2 202 291		68 288		
SARL NIORT 94		262 220		7 574	
SARL SIGNY L'ABBAYE	145 481		4 511		
BON AIR SARL	5 777		179		
RESIDENCE ATHENA		41 430		1 285	
LA VILLA DES AINES		17 470		542	
TOTAL	4 703 775	645 849	142 984	19 469	-

Intégration fiscale - Groupe consolidé

INTEGRATION FISCALE

La Société est intégrée au groupe fiscal dont la société tête du groupe est ORPEA SA.

Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale bénéficiaire au sein du groupe d'intégration fiscale supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés et les contributions afférentes à ses bénéfices et ses plus-values.

En cas de résultat déficitaire, l'économie d'IS dont bénéficie le Groupe est réallouée à la filiale sous forme de crédit d'impôt définitivement acquis.

GRUPE CONSOLIDE

La Société est intégrée globalement au groupe consolidé dont la société tête du groupe est la SA ORPEA. - RCS : 401 251 566 -

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	450 000	450 000	0%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	450 000	450 000	0%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	450 000	450 000	0%

Résultat financier

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Frais financiers intra-groupe	19 469	18 000
Intérêts sur emprunts	0	0
Agios bancaires	0	0
Autres Charges financières	0	0
Dotations charges financières	0	0
	19 469	18 000

Pour info Solde balance

19 469,38

17 999,56

Nature des produits	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Produits financiers intra-groupe	142 984	130 038
Produits sur cession de VMP	0	0
Autres produits financiers	0	0
Reprises provisions financières	0	0
Transfert de charges financières	0	0
	142 984	130 038

Pour info Solde balance

142 983,80

130 037,86

Résultat exceptionnel

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Pénalités et amendes non déductibles	960	0
Pénalités et amendes déductibles	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles liées aux reprises	0	0
Charges exceptionnelles liées aux opérations immobilières	0	0
Charges s/exercice antérieur	0	0
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Valeurs comptables des immobilisations cédées	0	0
Dotations provisions exceptionnelles	0	0
	960	0

Pour info Solde balance

960,00

0,00

Nature des produits	Valeur 31/12/2021	Valeur 31/12/2020
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels liés aux reprises	0	0
Produits exceptionnels liés aux opérations immobilières	0	0
Produits s/exercice antérieur	0	0
Cessions d'immobilisations	0	0
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Résultat de fusion	0	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
	0	0

Pour info Solde balance

0,00

0,00

Transfert de charge

TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	Valeur	Valeur
	31/12/2021	31/12/2020
Transfert de charges externes	0	0
Transfert de charges d'impôts et taxes	0	0
Transfert de charges de personnel	0	0
Transfert de charges loyers	0	0
Transfert de charges dotées	0	0
Remboursement d'assurance	0	0
Remboursement de prévoyance	0	0
Remboursement de formation	0	0
Remboursement plan de formation	0	0
Remboursement AT - Maladie	0	0
	0	0

Pour info Solde balance

0,00

0,00

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

[illegible]

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	518 324	-141 143
Résultat exceptionnel	-960	261
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	517 364	-140 882

Effectifs moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise	Effectif moyen global
Effectif	N	N	N
Effectif			0
TOTAL	0	0	0

L'effectif moyen du personnel est de :

0

Autres informations

HONORAIRES

Le montant des honoraires aux commissaires aux comptes versés au cours de l'exercice 2021 est de : 15 992 €

Le montant comptabilisé correspondant est de :
Pour le CAC : 11 026 €.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Contexte de crise et mesures destinées à favoriser une sortie de crise

Depuis fin janvier 2022, et suite à la publication d'un livre contenant des allégations de dysfonctionnements sur le Groupe ORPEA auquel appartient la société, la nouvelle Direction générale du groupe a pris des mesures visant à renforcer le contrôle interne.

La Direction de la société n'a à la date d'arrêté des comptes connaissance d'aucun événement de nature à impacter de manière significative les comptes annuels au 31/12/21.

Nouveau financement et conciliation

ORPEA a conclu le 13 mai 2022 un accord de principe avec ses principaux partenaires bancaires (BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Groupe BPCE, La Banque Postale et Société Générale, ensemble, les « Banques »).

Cet accord de principe avec les Banques répond aux enjeux du contexte actuel d'incertitudes qui pèse sur ORPEA ainsi qu'à un accès fermé aux marchés financiers et au ralentissement du programme de cessions d'actifs immobiliers initialement envisagé. Cet accord permettra à ORPEA de financer les besoins de trésorerie de la société.

Cet accord de principe a fait l'objet d'un contrat de crédits signé avec les banques le 13 juin 2022 et d'un protocole de conciliation, incluant le contrat de crédits correspondant, homologué par le Tribunal de commerce spécialisé de Nanterre le 10 juin 2022.